

L'article de loi conférant le statut de métropole à Orléans rejeté par le Sénat

Publication : mercredi 26 octobre 2016 15:11

France 3 Centre-Val de Loire, 26 octobre 2016

L'article de loi conférant le statut de métropole à Orléans rejeté par le sénat

Ce mercredi, le sénat a rejeté l'article de loi qui devrait conférer le statut de Métropole à l'agglomération d'Orléans. Une première déception pour les élus du Loiret qui soutiennent ce projet depuis des mois. Reste encore l'examen du texte à l'Assemblée Nationale

Par Elsa Cadier | Publié le 26/10/2016 à 17:01

14 [Partager](#) [Twitter](#) [Partager](#) [A*](#) [A*](#) [A*](#)



© Maxppp/N.Kovarik - Le sénat a rejeté l'article de loi qui pourrait conférer le statut de Métropole à Orléans